

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE  
de.....MORANGIS.....

## REVISION DES LISTES ELECTORALES Année 2019

### PROCES-VERBAL

#### DE DÉPÔT ET DE PUBLICATION DU TABLEAU RECTIFICATIF DRESSÉ PAR LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

Le...10/01/2019

Nous, Maire de la commune de.....MORANGIS.....

En exécution de l'article R.10 du Code électoral et de l'instruction ministérielle n° NOR/INTA 1317573C du 25 juillet 2013 relative à la révision des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

AVONS :

1° Déposé à la mairie les tableaux rectificatifs contenant les additions et retranchements opérés du 01 janvier 2018 au dernier jour ouvrable de décembre inclus par les commissions administratives des bureaux de vote de la commune tels qu'ils ont été fixés par arrêté de la Préfète de l'Essonne ;

2° Affiché aux lieux accoutumés copie des dits tableaux ;

3 ° Donné avis aux électeurs, par affiches apposées aux lieux habituels, qu'ils pourront se présenter à la mairie pour prendre connaissance de ces pièces et faire valoir leurs réclamations du 11 au 20 janvier 2019 devant le juge du tribunal d'instance.

De ces opérations, nous avons rédigé le présent procès-verbal, à la date du

.....  
10/01/2019

**Le Maire,**

A circular official stamp of the commune of Morangis is partially visible, overlaid by a handwritten signature in black ink that reads "Pascal Aubry".